



## Paramédical : la région Grand-Est vote une aide de 65 000 euros pour renforcer l'offre de soin à Dompierre et Uxegney



Le 27 mars 2023 par Jordane Rommevaux



65 000 euros d'aides afin de renforcer l'offre de soins paramédicaux dans les Vosges.

Afin de lutter contre les déserts médicaux, la région Grand-Est a décidé de soutenir et de proposer des services de santé plus accessibles et répondant à la demande. Réunis en commission permanente, vendredi 24 mars, les élus régionaux ont voté une aide exceptionnelle afin de renforcer l'offre de soins en région dont deux projets dans les Vosges en seront bénéficiaires, pour un montant de 65 000 euros.

À l'occasion de la dernière commission permanente de mars 2023, les élus régionaux étaient invités à voter pour trois projets de soutien financier envers la création ou le renfort de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. Ce rapport propose de soutenir 3



projets en investissement pour un montant total de 331 177 € visant la création de la Maison Urbaine de Santé de l'Elsau à Strasbourg, la création d'un cabinet de kinésithérapie à Dompierre et l'acquisition de matériel de kinésithérapie pour le pôle paramédical d'Uxegney.

Si l'essentiel de la subvention était pour la création de la maison de santé alsacienne, les deux projets vosgiens sollicitaient un montant total de 65 000 euros. 50 000 euros alloués à la Commune de Dompierre pour la réhabilitation d'une ancienne école afin de créer un cabinet de kinésithérapie et 15 000 euros en faveur du pôle paramédical d'Uxegney pour l'acquisition de matériel de kinésithérapie.

Dans le détail, la création du **cabinet de kinésithérapie de Dompierre** est soutenue par la commune, de 250 habitants, actuellement dépourvue de toute offre médicale et paramédicale. Si l'étude du Conseil départemental résume que "l'évolution du nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux sur les 5 dernières années (de 2017-2021) est stable, (...) Dompierre et une grosse partie du bassin de vie de Bruyères et Rambervillers se trouvent en zone sous dotée".

Cette création est d'un projet de réhabilitation d'une ancienne école "permettra l'accueil d'une jeune masseur-kinésithérapeute qui souhaite s'installer en milieu rural pour exercer sa profession et développer une pratique mixte cabinet/domicile ainsi que d'assurer des interventions aux domiciles des patients qui ne peuvent pas ou plus se déplacer".

L'autre projet vosgien porte sur l'**acquisition de matériel de kinésithérapie pour le pôle paramédical d'Uxegney**, qui se fait dans le cadre de l'acquisition récente de l'ancienne friche industrielle des "Fils de Victor Perrin", par la ville, afin de créer un éco-quartier mêlant habitat, commerces, services et artisanat.

"La commune a cédé une parcelle à la SCI des GASE porteuse du projet de pôle paramédical, soutenu à hauteur de 95 000 €", assure le communiqué régional, qui précise également que "l'équipe professionnelle est composée de trois masseurs-kinésithérapeutes et d'une psychomotricienne". La structure comprendra entre autre quatre cabines de soins de kinésithérapie.

En complément, il est donc proposé de soutenir l'acquisition de matériel de kinésithérapie, notamment un **Huber 360**, qui permet d'affiner les traitements pour remettre en mouvement les patients souffrants de pathologies aiguës et/ou chroniques.

